

Formation SSCT

Santé, sécurité et conditions de travail

Des CSE

Former des élus
capables d'agir.

Parce que la prévention ne se résume pas à connaître la réglementation, cette formation donne aux élus les méthodes, les outils et les réflexes nécessaires pour exercer pleinement leur mandat et contribuer durablement à la prévention des risques.



**MIEUX COMPRENDRE
MIEUX DÉCIDER
MIEUX AGIR**

**POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL
PLUS SURES ET PLUS SAINES**



CE QUE VOUS SAUREZ FAIRE

- ✓ Repérer et analyser une situation à risque sur le terrain.
- ✓ Recueillir et porter la parole les préoccupations des salariés en matière de santé, sécurité et conditions de travail.
- ✓ Mobiliser les moyens du CSE pour contribuer à la prévention des risques professionnels.
- ✓ Proposer des actions de prévention adaptées et en suivre la mise en œuvre.
- ✓ Réagir face à un accident, une situation préoccupante ou un danger grave.



LE PROGRAMME

- Rôle, attributions et moyens du CSE en matière de SSCT
- Les acteurs de la prévention et articulations avec le CSE
- Prévention des risques professionnels: principes, DUERP et visites d'inspection
- Accident du travail; Analyse et enquêtes du CSE
- Les droits d'alerte et situations de danger
- Sensibilisation aux risques psychosociaux
- Cas pratiques et mises en situation



2 À 10
PARTICIPANTS



35H – 5 JOURS
DE FORMATION



PRÉSENTIEL
OU DISTANCIEL



BOÎTE À OUTILS
FOURNIE



ACCOMPAGNEMENT
DANS LA DURÉE